

COMITE INTERPROFESSIONNEL DU BOIS-ENERGIE



Bilan 2023 des CCR

Rencontres des animateurs bois-énergie à Paris

Par Elodie PAYEN, Gestionnaire de projets (e.payen@cibe.fr)

Vendredi 29 septembre 2023



SOMMAIRE

- **Contexte & objectifs**
- **CCRt**
 - État des lieux
 - Analyses
 - Recommandations
 - Prochaines étapes possibles
- **CCRp**
 - État des lieux
 - Prochaines étapes possibles
- **Annexe : Méthodologie**
 - Contributeurs
 - Planning des actions

CCRt

Contexte & objectifs

• Description

Le contrat de développement territorial de l'ADEME vous permet de devenir l'acteur du **développement ambitieux et structuré de projets énergies renouvelables thermiques à l'échelle d'un territoire**. Pensé comme un véritable partenariat en appui des aides financières « classiques » aux installations, il permet à un **opérateur territorial** de **mobiliser et mettre en synergie un grand nombre d'acteurs sur son territoire**.

• Opérations éligibles

- **La chaleur renouvelable (biomasse énergie, solaire thermique, géothermie intermédiaire avec PAC)**
- **La récupération de chaleur fatale, au cas par cas**
- **Les réseaux de chaleur éventuellement associés (création, extension, densification) avec une densité linéaire supérieure à 1MWh/ml/an.**

• Objectif annoncé en 2022

- **80 % de la population couverte en 2026**
 - ***soient 68 M x 80 % = 54,4 M d'habitants***

CCRp

Contexte & objectifs

• Description officielle

Ce contrat est un véritable **partenariat technique et financier avec l'ADEME**. Il accompagnera la réalisation de l'ensemble d'un **programme de travaux grâce à un financement unique**, avec un **objectif de performance et de qualité** des installations.

• Cibles

- **propriétaire multi-sites** (région, département, un acteur privé tel qu'un bailleur social...)
- **délégataire d'une collectivité** pour la gestion de son patrimoine (syndicat d'énergie...)

• Objectif

- financer les installations d'énergies renouvelables et de récupération thermiques sur son patrimoine

CCR territoriaux

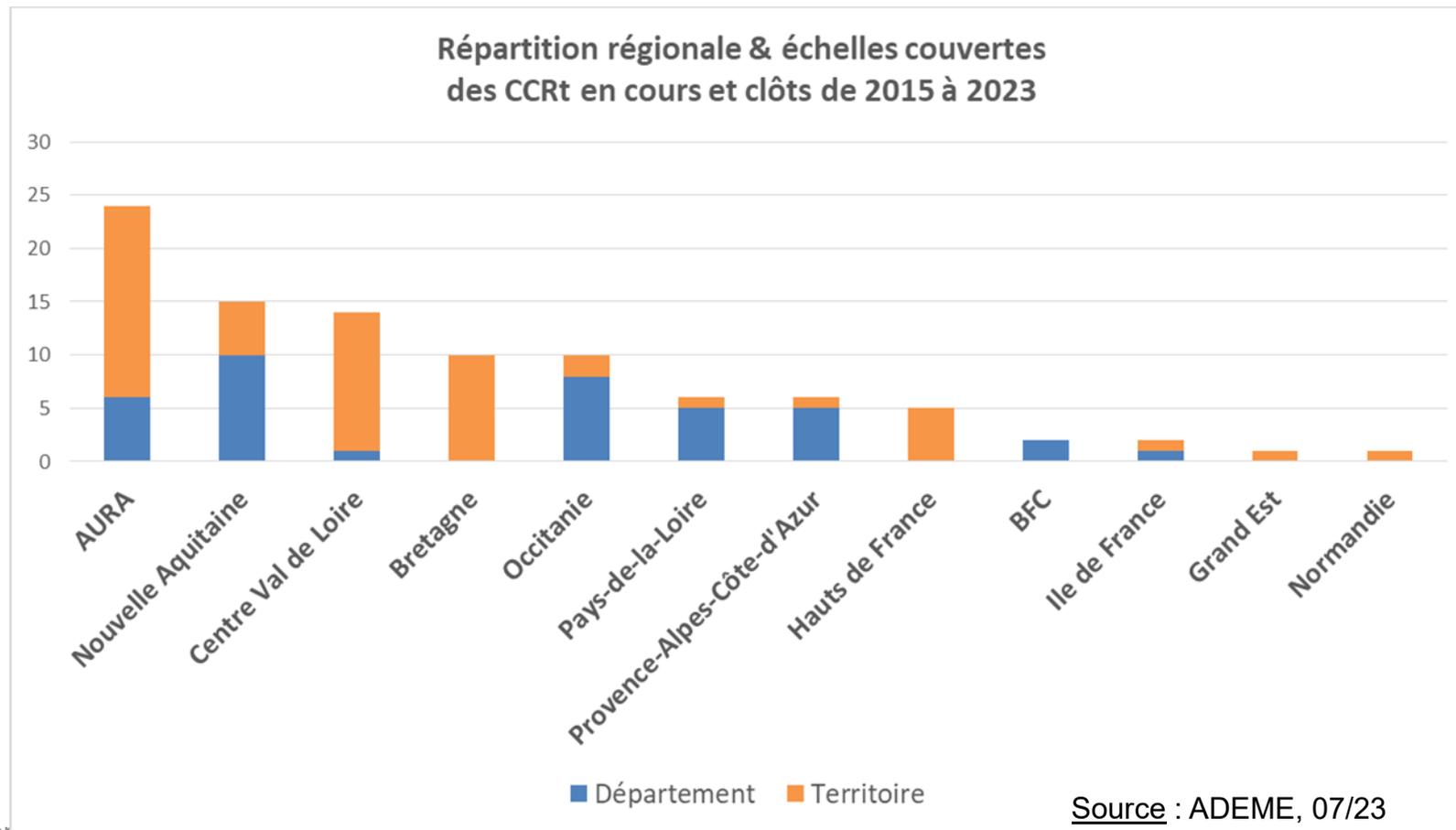
État des lieux

Analyses

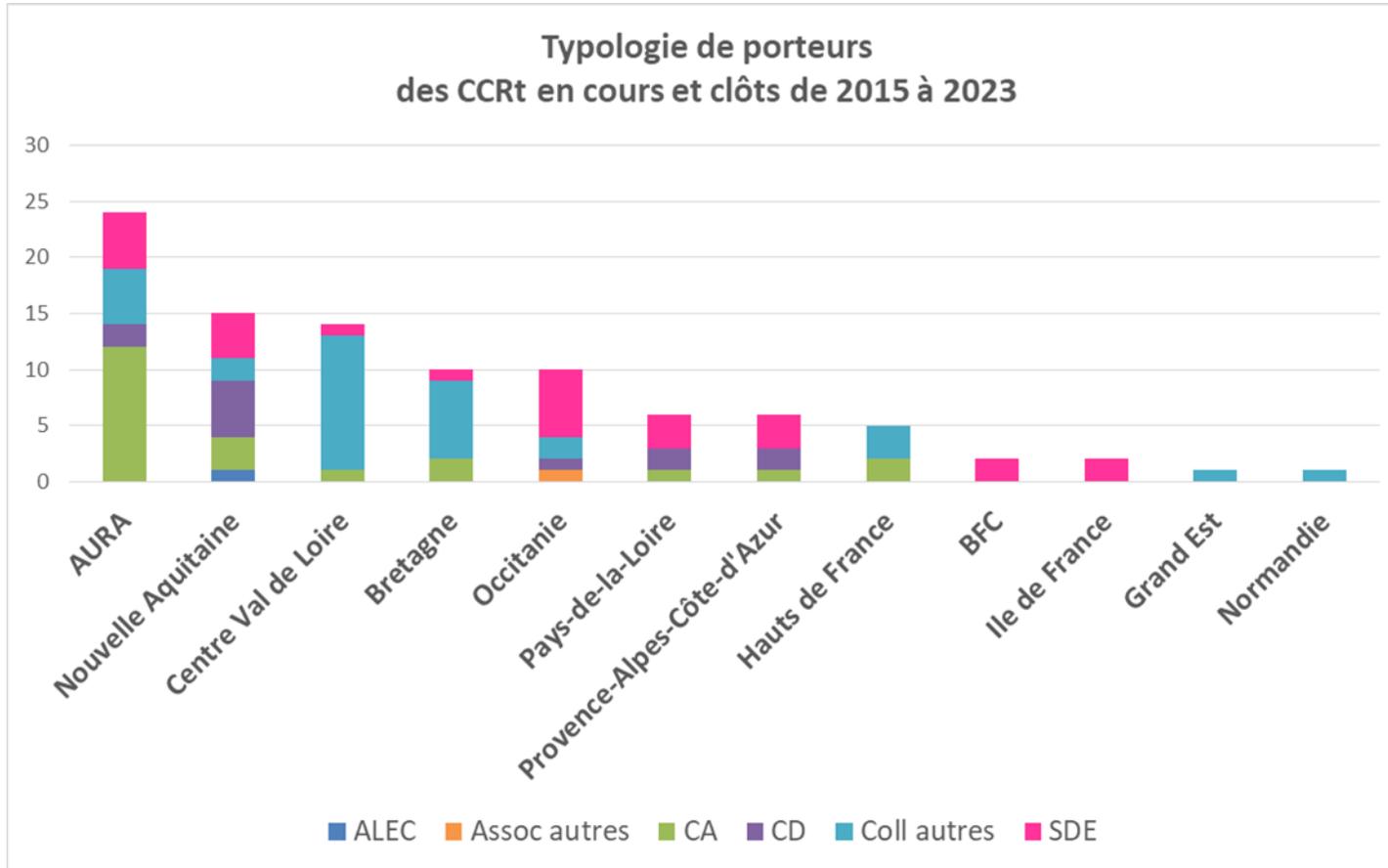
Recommandations

Prochaines étapes possibles

CCRt : Etat des lieux



CCRt : Etat des lieux



ALEC : Agences locale de l'énergie et du Climat
Assoc : associations
CA : Conseil d'Agglomération
CD : Conseil Départemental
Coll : collectivités
SDE : Syndicat d'énergie

Source : ADEME, 07/23

CCRt : Analyse

- **Utilisé de façon hétérogène selon les régions**
 - **Echelles couvertes :**
 - **Territoires (communauté d'agglomération, Pays,...) : 60 %**
 - **Département : 40 %**
 - **Typologie de porteurs**
 - **34 % de collectivités (autres de CA et CD)**
 - **28 % de SDE**
 - **23 % de CA**
 - **13 % de CD**
- une majorité de **nouveaux acteurs dans la prospection de projets**

CCRt

Atouts Animation



- Opportunité pour les structures d'animations de **nouvelles collaborations** avec des collectivités ou autres opérateurs de CCRt
- Visibilité des **financements**
- **Demandes d'aides facilitées** (par rapport au FEDER)

CCRt

Points d'attention Animation



- **Complémentarité avec les structures d'animation existantes** à anticiper
→ détails de situation problématiques ?
- **Démultiplication des acteurs** (→ des réunions) ?
- **Lien avec l'amont de la filière** (approvisionnement / ressources) **distendu** & manque de cohérence projets de chaufferies & ressources locales ?
- **Gestion déléguée des financements**
→ **exclusion** des structures associatives
- Risque de **perte d'expertise** sur les projets conseillés
 - Orientation vers le bois-énergie plus facilement que vers les autres EnR ?
→ Formation « expertise » solaire thermique & géothermie
 - Orientation vers des projets qui nécessitent moins d'expertise, notamment vers le granulé (vs plaquettes) et chaufferie dédiée (vs réseau) ?
→ s'assurer du lien avec les animateurs bois-énergie existants expérimentés



CCRt

Atouts/Points d'attention stratégiques



• Atouts

- Outil adapté à mise en place d'un **PCAET**
- « Au moins 20 % d'ENR autres que la biomasse » (en nombre de projets)
→ incite à la **diversification des EnR**
- **Paiement échelonné** dont 50 % dépend de l'atteinte des objectifs
→ incite à l'**efficacité**

• Points d'attention

- Besoin d'une **animation de réseau** pour mutualiser les savoir-faire (en lien avec le CIBE ? Enerplan ? AFPG ?)

CCRt

Atouts administratifs/financiers

- **Visibilité** des montants d'aide dès la conception
- **Demandes d'aides facilitées** (par rapport au FEDER)
- **Financement global** (promotion/animation + études + investissements)
- Dans certains cas, **complémentarité** avec les aides du Conseil Régional pour l'investissement & l'animation



CCRt

Points d'attention administratifs/financiers



- **Complémentarité avec les aides à l'animation** à anticiper
→ détails de situation problématiques ?
- **Renouvellement indispensable** sur 3 années supplémentaires
→ pour récolter les fruits du travail de prospection
→ augmentation à 4 ans sur 2024
→ lors de renouvellement, engagements supplémentaires par rapport aux objectifs
Pour 2024, projet d'intensification de ces engagements supplémentaires (50 kWh/hab, puis 65 kWh/hab suppl → 115 kWh/hab au total)
- **Gestion déléguée des financements**
→ boîte à outils et formations à mettre en place (manque d'anticipation)
- **exclusion** des structures associatives



CCRt

Points d'attention administratifs/financiers

- Nécessité de **simplifier le montage administratif**

→2023 : mise en place de **volets techniques simplifiés biomasse**, géothermie & réseaux de chaleur (*restent les volets solaire thermique et chaleur fatale*)

- Contenu

- *Actions et études de faisabilité réalisées pour le montage du projet*
- *Démarche d'économie d'énergie et besoins thermiques*
- *Bilan énergétique et dimensionnement*
- *Qualité de l'air*
- *Suivi et planning du projet*
- *Engagements*
 - sur la production thermique
 - système de comptage, suivi, reporting de la production EnR&R
 - sur la qualité de l'air
 - sur le plan d'approvisionnement biomasse
- *Rapports / documents à fournir lors de l'exécution du contrat de financement*



CCRt

Points d'attention techniques



- **Certifications PEFC (ou équivalent)** des approvisionneurs (chaîne de contrôle) et/ou de la matière (très distinctes)
 - Application des CEF Fonds Chaleur « classiques »
 - **Matières**
 - Plaquettes forestières :
 - 50 → 100 % des taux régionaux si > 12 000 MWh de production de chaleur
 - 50 % si ≤ 12 000 MWh de production de chaleur
 - **→ Demander la certification des approvisionneurs ?**
 - Granulés : 20 %
 - **→ Demander un taux de certification uniquement pour les installations > 12 000 MWh de production de chaleur .**
 - Délai de 3 ans peut être justifié pour atteindre ces taux
 - Plaquettes bocagères : label Haie → 'ou équivalent' A venir PEFC
 - **Approvisionneurs si > 12 000 MWh**

CCRt

Points d'attention techniques



- Solaire thermique : Compétitivité difficile

→ Intégrer le dispositif de réhabilitation ?

- Manques de

- *Compétences* → Mise en place de formations « expertises »
- *De référence récents et positifs*



→ *Fiches d'opérations exemplaires SOCOL à actualiser ?*

<https://www.solaire-collectif.fr/fr/les-fiches-operations-exemplaires.htm>

- *Bureaux d'études*
- *Critères adaptés aux petits projets : à détailler ?*

CCRt

Points d'attention techniques



Compteurs de chaleur

- Pour la géothermie, ça correspond à l'investissement dans 7/8 capteurs, ce qui est **onéreux**
 - *C'est l'énergie prélevée du sol, l'info la plus pertinente et pour les installations les plus simples (petite puissance, sans appoint électrique et sans production de froid) → 2 capteurs seulement !*
 - Comptage thermique en sortie forage (= entrée PAC) pour vérifier l'engagement quantité EnR sortie du sol, les aides au forfait étant calculées selon cet engagement
 - Comptage électrique de la consommation de la PAC (vérification du COP) de la PAC

CCRt : Analyse

Prochaines étapes possibles

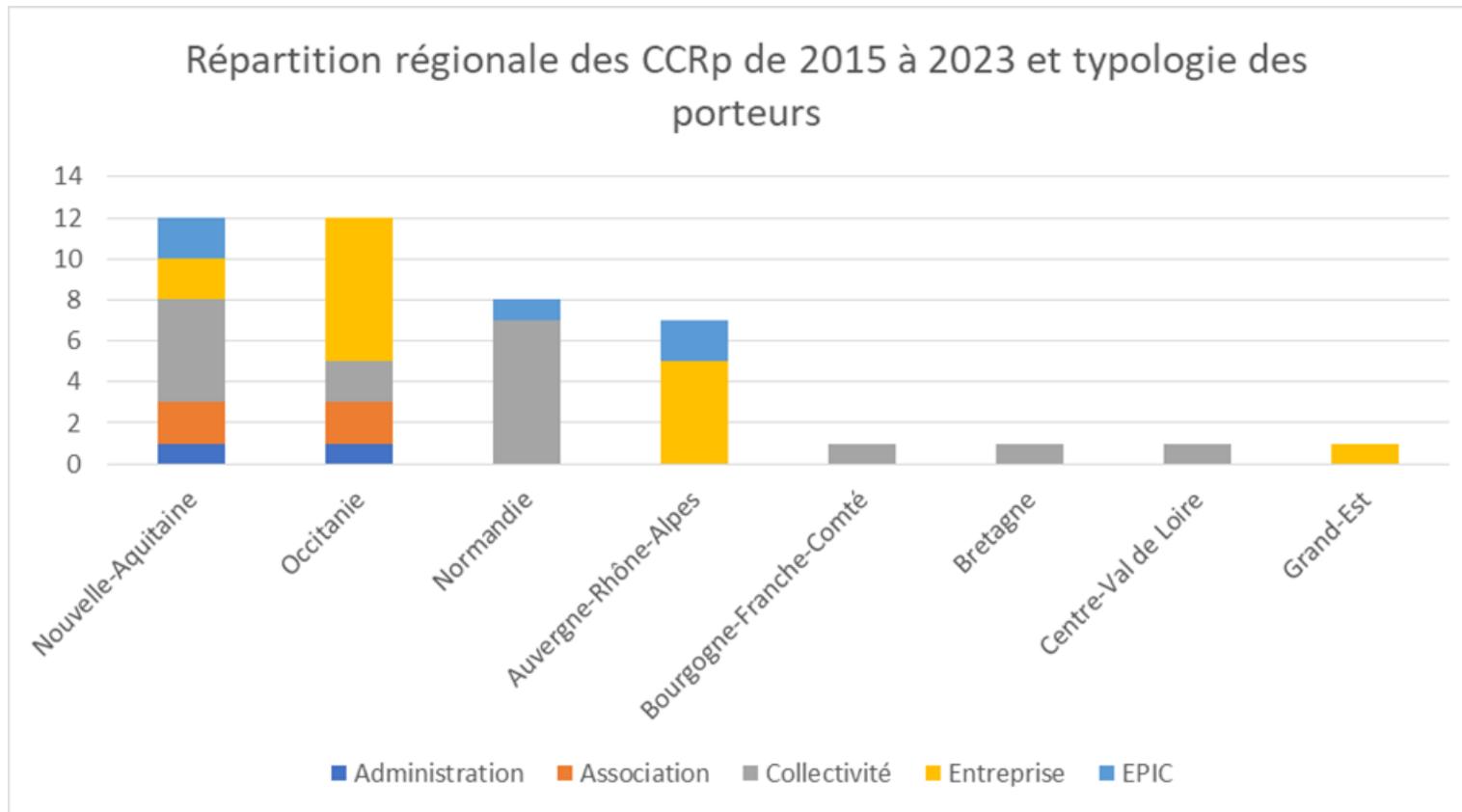
- **Délégation de financement**
 - tendance à la **systematisation** ?
- **Animation gérée en direct ou déléguée à des structures existantes**
 - complémentarité avec les animations territoriales existantes ?
- **Périodes d'application**
 - évolution dans le temps des stratégies de structures porteuses & territoires couverts ?
- **Indicateurs autres ?** → à récolter auprès des DR ? Via une enquête dédiée ?
 - productions thermiques réelles & atteintes de ces objectifs ?
 - nombre d'installations réelles & atteintes des objectifs ?
 - aides financières réellement payées ?
 - population réellement couverte ? (et atteinte de l'objectif initial des CCRt ?)

CCR patrimoniaux

État des lieux

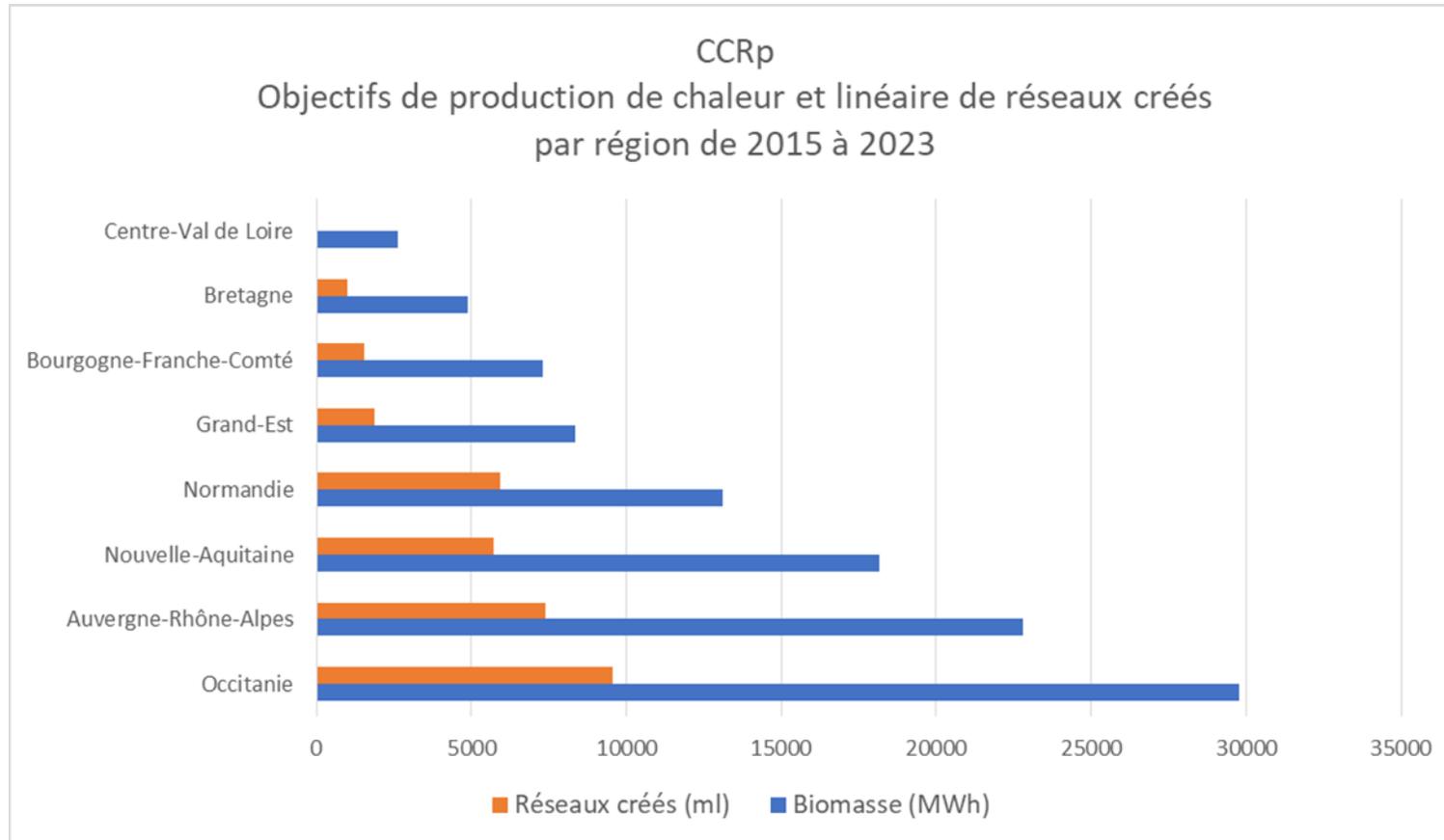
Prochaines étapes possibles

CCRp : Etat des lieux



Source : ADEME, 02/23

CCRp : Etat des lieux



Source : ADEME, 02/23

CCRp : Etat des lieux

- **Hétérogénéité de mise en place selon les régions**
 - **Aucun en Corse, Hauts de France, Ile de France, Pays-de-la-Loire et PACA**
 - **≈ de 2 000 à 30 000 MWh d'objectif biomasse**

CCRp : Prochaines étapes possibles

- **Indicateurs autres ?** → à récolter auprès des DR ? Via une enquête dédiée ?
 - productions thermiques réelles & atteintes de ces objectifs ?
 - mètres linéaires de réseaux créés réels & atteintes des objectifs ?
 - aides financières réellement payées ?

Source : ADEME, 02/23

Annexe

Méthodologie

Contributeurs

- **Travail conjoint avec l'ADEME Angers** (Claire BARAIS, puis Emma VIZIOZ)
- **Groupe de travail de la commission avec :**
 - Pierre BESSON (ADUHME)
 - Christophe BIGEREL (CRER)
 - Jérôme BUFFIERE (ALEC de l'agglomération grenobloise)
 - Nicolas DA SILVA (FIBOIS AURA)
 - Annick FABBI (Énergies 15)
 - Valentine GOETSCHY (SIGE IF)
 - Nicolas LELONG (SDEE 48)
 - Antoine MORENO (CCI du Gard)
 - Rémi PERRIN (ALEC 42)
 - Grégory ZABALA (Bois énergie 66)

Planning

• 2022

- Janvier-février 2022 : 1^{er} état des lieux (historique, cadre et bilan provisoire) avec l'ADEME Angers (Claire BARAIS) & analyse de l'enquête AMORCE de fin 2021
- Mars : Rencontre des animateurs à Perpignan : Atelier dédié
- 31 mai : 1^{ère} réunion du GT
- 20 juin : 2^{ème} réunion du GT
- Septembre : nouvelle recrue sur le sujet à l'ADEME : Emma VIZIOZ
- Octobre :
 - 3 rdv avec Emma VIZIOZ
 - 1 intervention lors de la première journée interne ADEME sur les contrats de développement

• 2023

- février : Rdv Emma VIZIOZ
- avril : Rdv Emma VIZIOZ
- 12 juin : Présentation des premières analyses à une Journée interne ADEME
- Septembre : Rencontre des animateurs à Paris : Présentation dédiée
- Octobre : Réunion du GT & Finalisation du rapport

Merci pour votre attention

<https://cibe.fr>

